

Concerne : Covid-19 : situation au 13 mars 2020

COMMUNICATION AUX PARENTS D'ENFANTS ACCUEILLIS DANS UN MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le 12 mars 2020, le Conseil National de Sécurité a décidé d'une série de nouvelles mesures dans le cadre de la gestion de la crise du coronavirus qui est, à ce stade, maintenue au niveau phase 2.

Parmi celles-ci, il a été décidé de **maintenir ouverts les milieux d'accueil de la petite enfance** (crèches, accueillant(e)s, maisons d'enfants, ...) dont celui dans lequel votre enfant est accueilli.

Votre enfant **peut donc continuer à fréquenter son milieu d'accueil.**

Il importe de tenir compte du contexte particulier dans lequel l'accueil des enfants se poursuit au vu du contexte général de lutte contre le coronavirus. **Face à cette situation inédite, vous trouverez ci-dessous des recommandations afin d'éviter la propagation du virus :**

Il vous est demandé de surveiller l'apparition de tout symptôme de maladie chez votre enfant : fièvre, rhinite, toux, difficultés respiratoires. Si vous constatez l'apparition de tels symptômes, gardez votre enfant à domicile et contactez votre médecin traitant par téléphone.

Une attention particulière doit être portée aux **enfants présentant des facteurs de comorbidité : par mesure de précaution, les enfants souffrant d'une maladie chronique affaiblissant leurs défenses doivent être gardés à domicile durant les prochaines semaines.**

Le matin et le soir, il est recommandé qu'une seule personne dépose ou vienne rechercher l'enfant. La circulation au sein du milieu d'accueil et l'accès aux sections sera limitée.

Il est également déconseillé que des personnes à risque (grands-parents âgés de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie chronique sous-jacente cardiovasculaire, rénale, diabète, ...) aillent chercher les enfants.

Pour toute information sur le Covid-19 et les mesures en vigueur nous vous invitons à consulter régulièrement : www.info-coronavirus.be/fr/.

Nous sommes conscients qu'il s'agit pour tous d'une période difficile mais nous espérons que le maintien de l'offre d'accueil contribuera à réduire ces difficultés.

Nous vous invitons plus que jamais à maintenir un dialogue étroit avec votre accueillant(e) ou l'équipe de votre milieu d'accueil afin que l'accueil de votre enfant puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.

Benoît Parmentier
Administrateur général

Dr Kathlyn RODIERE
Pôle Santé en collectivité
Direction Santé